

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Erdemli, H. et Real, B. *L'internationalisation dans la branche « construction de centrales électriques notamment nucléaires »*, Institut de recherche économique et de planification, Grenoble, 1974, 232 p.

par Jean Angrand

Études internationales, vol. 7, n° 3, 1976, p. 468-469.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700703ar>

DOI: 10.7202/700703ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

lait pas la respecter, Washington ne fit rien, car la diplomatie américaine n'avait pas prévu les moyens nécessaires pour une telle éventualité. Cette situation s'était manifestée d'ailleurs assez tôt avec la Pologne qui devint le baromètre des relations américano-soviétiques. La Charte fut la pierre d'achoppement car, en insistant continuellement, surtout en 1945, sur sa mise en vigueur, donc du droit des peuples d'Europe centrale de disposer d'eux-mêmes, les Américains signalaient aux Soviétiques qu'ils n'étaient pas prêts à accepter leurs revendications territoriales et sécuritaires. D'où le durcissement des positions et le déclenchement de la guerre froide.

De l'ouvrage de Lynn Davis ressort le fait que la diplomatie américaine n'avait pas vraiment étudié tous les aspects de la situation internationale qui résulterait de la guerre. Qui plus est, les fonctionnaires du Département d'État, à quelques exceptions près comme George Kennan et Averell Harriman, n'avaient pas compris que les principes de la Charte étaient en contradiction avec les revendications soviétiques, donc sources de conflit. En refusant d'examiner les solutions politiques de la paix avant la fin des hostilités, ils s'étaient mis dans une position désavantageuse vis-à-vis des Soviétiques, donc en situation de conflit. Leur politique en fut une de réaction aux initiatives et faits accomplis soviétiques. Le résultat fut que l'Europe de l'Est passa aux Soviétiques.

Il est dommage que l'auteur ne consacra pas un chapitre à l'attitude du Département d'État envers l'U.R.S.S. Cela aurait rapporté une dimension supplémentaire mais nécessaire. Malgré cette lacune, c'est un excellent ouvrage qui redressera l'équilibre dans l'historiographie sur la guerre froide.

Stanislav KIRSCHBAUM

*Département de science politique,
Collège Glendon, York University.*

ERDEMLI, H. et REAL, B. *L'internationalisation dans la branche « construction de centrales électriques notamment nucléaires »*, Institut de recherche économique et de planification, Grenoble, 1974, 232p.

L'étude menée par H. Erdemli et B. Real sur le processus d'internationalisation dans la branche « construction de centrales électriques notamment nucléaires » présente un très grand intérêt, surtout à un moment où le problème de l'énergie se pose avec une acuité certaine.

D'après les auteurs, la branche électromécanique couvre la production des matériels suivants : chaudières à vapeur ou nucléaires, turbines, alternateurs, transformateurs, disjoncteurs. Une première partie de l'étude est consacrée à l'examen des centrales classiques. Six États, les États-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, la RFA, la France et la Suisse, ont construit de gros équipements pour centrales électriques, représentant 60 à 95% de la puissance installée dans le monde de 1957 à 1969. À partir de 1969, une tendance au désengagement concerne beaucoup plus les secteurs mécaniques de ces équipements que les domaines liés à la construction électrique.

Les deux auteurs ont ensuite étudié la structure de la branche dans les principaux pays constructeurs, soit les six États énumérés plus haut, plus l'Italie et la Suède. Aux É.-U., par exemple, des trois types de centrales utilisées, la centrale nucléaire connaît une progression rapide aux dépens, d'une part, des centrales thermiques qui occupent toujours une place considérable et, d'autre part, des centrales électriques dont l'importance est de plus en plus faible. La même constatation peut être faite pour de nombreux États à l'exception du Japon qui, tout en se proposant, à l'avenir, de produire son énergie à partir de centrales nucléaires, a connu aussi un développement rapide dans la branche électromécanique. Cependant, il est nécessaire de pré-

ciser que la construction d'équipements hydrauliques est transférée aux pays en voie de développement, pays qui ont un niveau d'industrialisation suffisant ; ce transfert ne se fait, toutefois, que sous le contrôle des gros constructeurs.

Un deuxième chapitre est consacré à l'étude des centrales nucléaires. Le monde industrialisé refusant la dépendance énergétique vis-à-vis des pays arabes, se lance dans le nucléaire. Il existe, selon les auteurs, deux sortes de filières nucléaires : d'une part, les filières de la première génération qui sont déjà en service mais dont certaines sont abandonnées à cause du prix de revient (par exemple, la filière graphite-gaz) et, d'autre part, les filières de la seconde génération qui franchiront le stade industriel à partir des années 1980. Les auteurs passent également en revue la politique nucléaire de nombreux pays pour, ensuite, analyser les problèmes posés par l'internationalisation des technologies nucléaires.

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux groupes et à leur stratégie. Ce sont surtout les groupes américains qui dominent, et ce, en raison de leur capacité financière, de leur puissance économique et de leur maîtrise technologique. Leur stratégie est donc globalisante. Les autres groupes ont parfois une technologie assez avancée mais sont obligés, pour diverses raisons, de composer avec les firmes américaines.

Cette étude présente de nombreux aspects positifs. Elle soulève plusieurs questions, particulièrement celle concernant la dépendance technologique de l'Europe. L'Europe, qui voulait acquérir une certaine indépendance énergétique, va se trouver tout aussi dépendante au point de vue nucléaire, cette fois, non pas vis-à-vis des pays arabes, mais vis-à-vis des Américains. L'Europe passe donc d'une dépendance à l'autre, mais son indépendance énergétique n'est pas pour demain.

Jean ANGRAND

*Science politique,
Département de science politique,*

GREENE, Thomas H., *Comparative Revolutionary Movements*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J., 1974, 172p.

Ce volume est une étude et une analyse excellentes des révolutions et des mouvements révolutionnaires depuis le XVII^e siècle de l'Europe jusqu'à l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine d'aujourd'hui. Ce n'est pas toutefois une narration de caractère historique. L'auteur a construit la succession des chapitres de façon à analyser tour à tour les chefs, les disciples, l'idéologie, l'organisation, les techniques, l'aide extérieure, les facteurs d'accélération, les conditions prévalantes, etc. Les témoignages de l'histoire et des faits viennent identifier les raisons de succès comme d'échec des mouvements révolutionnaires, d'une part, et les conditions économiques, sociales et politiques, d'autre part, qui suscitent les révolutions et la possibilité de révolution.

Quoique l'éditeur de cette collection, dans laquelle ce volume est compris, admet avec esprit critique que la tendance actuelle des sciences politiques tend à « induire à l'élégance théorique qu'elle ne possède pas manifestement » l'auteur, lui, a trouvé néanmoins difficile de résister à cette tentation de formuler des théories au sujet de la révolution et des mouvements révolutionnaires. Nous ne pouvons que différer d'opinion quant à l'assertion suivante que « le processus behavioriste de la révolution est essentiellement non répétitif » (p. 152). Nous devons toutefois partager ses propos lorsqu'il conclut : « If, by theory, then, we mean an empirically testable series of hypotheses that are logically deduced from a broad range and falsifiable proposition, there is no theory of revolution. Nor is there ever likely to be one. But if by "theory" we mean a conceptual paradigm (or framework) that is sufficiently abstract to include within its purview many essentially independent and middle-range hypo-